



GROUPE M FONGICIDE

Fongicide en pâte fluide DACONIL® 2787

USAGE COMMERCIAL

Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales

GARANTIE :

Chlorothalonil (tétrachloroisophthalonitrile)..... 40,4%
Contient 500 grammes de chlorothalonil par litre

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT : CAUSE DE GRAVES DOMMAGES AUX YEUX

Consulter les précautions additionnelles sur le panneau de côté de l'emballage

N° D'HOMOLOGATION **15724**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **10L**

Syngenta Canada, Inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Avertissement : Cause des lésions graves aux yeux.

ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux. Porter des lunettes antiéclaboussures ou un écran oculaire pendant la manipulation du produit. ÉVITER le contact avec la peau et les vêtements. Laver les surfaces exposées de la peau au savon et à l'eau tiède après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires, caractérisés par une rougeur des yeux, une légère irritation des bronches et une rougeur ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. NE PAS conserver à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver au frais. Craint la chaleur excessive. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et estuariens. Les eaux de ruissellement en provenance des surfaces traitées peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques des alentours. NE PAS appliquer directement sur l'eau.

Éviter toute contamination des lacs, des ruisseaux et des étangs. NE PAS contaminer les eaux en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets. NE PAS appliquer aux endroits où il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive de pulvérisation.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)



GROUPE M FONGICIDE

Fongicide en pâte fluide DACONIL® 2787

USAGE COMMERCIAL

Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales

GARANTIE :

Chlorothalonil (tétrachloroisophthalonitrile)..... 40,4%

Contient 500 grammes de chlorothalonil par litre

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT : CAUSE DE GRAVES DOMMAGES AUX YEUX

Consulter les précautions additionnelles sur le panneau de côté de l'emballage

N° D'HOMOLOGATION **15724**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada, Inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario

N1G 4Z3

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Avertissement : Cause des lésions graves aux yeux.

ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux. Porter des lunettes antiéclaboussures ou un écran oculaire pendant la manipulation du produit. ÉVITER le contact avec la peau et les vêtements. Laver les surfaces exposées de la peau au savon et à l'eau tiède après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires, caractérisés par une rougeur des yeux, une légère irritation des bronches et une rougeur ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. NE PAS conserver à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver au frais. Craint la chaleur excessive. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et estuariens. Les eaux de ruissellement en provenance des surfaces traitées peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques des alentours. NE PAS appliquer directement sur l'eau.

Éviter toute contamination des lacs, des ruisseaux et des étangs. NE PAS contaminer les eaux en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets. NE PAS appliquer aux endroits où il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive de pulvérisation.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED).

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

FONGICIDE AGRICOLE À LARGE SPECTRE POUR L'EMPLOI SUR LES TERTRES, LES VERTS ET LES ALLÉES DES TERRAINS DE GOLF, AINSI QUE SUR LE GAZON ORNEMENTAL ET LES PLANTES D'ORNEMENT.

Lire attentivement l'étiquette complète et se conformer strictement au mode d'emploi.

Le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 a été mis au point pour être utilisé sur les tertres, les verts et les allées des terrains de golf, ainsi que sur le gazon ornemental, les plantes, les arbustes et les arbres d'ornement. Il est très efficace pour la suppression d'un grand nombre de maladies qui attaquent le gazon et les plantes ornementales quand on l'utilise conformément aux instructions données sur cette étiquette. Il faut couvrir parfaitement et uniformément les surfaces des plantes pour obtenir une bonne suppression des maladies.

Directives de mélange

Fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 utilisé seul

Pulvériser le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 en employant suffisamment d'eau pour bien couvrir les surfaces des plantes. Selon la culture et le stade de croissance des plantes, le volume d'arrosage à utiliser peut varier de 200 à 4000 litres à l'hectare pour la pulvérisation diluée, et de 50 à 100 litres à l'hectare pour la pulvérisation concentrée. Utiliser un volume d'arrosage supérieur lorsque le feuillage est dense et qu'il est plus difficile de bien couvrir les plantes.

Remarque : Avant de préparer le mélange de pulvérisation, retourner lentement le contenant du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 à plusieurs reprises pour mélanger uniformément le produit.

Verser la quantité requise du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 dans la cuve du pulvérisateur pendant qu'on la remplit d'eau. Garder l'agitateur en marche durant le remplissage de la cuve et la pulvérisation.

NE PAS mélanger le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 dans la cuve du pulvérisateur avec des pesticides, des agents tensioactifs ou des engrais, sauf si un usage antérieur s'est avéré physiquement compatible, efficace et sans danger dans les mêmes conditions d'utilisation.

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

MODE D'EMPLOI

Dans les gazonnières, le gazon traité par le chlorothalonil avant la récolte doit être coupé, roulé et récolté mécaniquement.

Il est interdit d'utiliser ce produit autour des résidences et dans les aires résidentielles comme les parcs, les terrains d'écoles et les terrains de jeux. Ce produit ne peut être utilisé par les particuliers ni par tout autre utilisateur non certifié.

Ne pas appliquer ce produit de telle manière qu'il puisse toucher les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux de compagnie, que ce soit directement ou par la dérive de la solution pulvérisée. Seuls les applicateurs dûment protégés doivent se trouver sur les lieux pendant l'application.

Gazon : NE PAS tondre ni arroser le gazon après le traitement jusqu'à ce que les résidus de la pulvérisation soient bien secs sur les brins d'herbe. Toujours utiliser le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 de concert avec de bonnes méthodes d'entretien des pelouses.

Allées des terrains de golf : Appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 lorsque les

conditions favorisent le développement des maladies et répéter les traitements aussi longtemps que cette situation persiste. Quand les conditions sont particulièrement mauvaises, utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court en se basant sur le programme d'applications ci-dessous.

Maladie	Intervalle entre les applications	Quantité utilisée (litres/hectare)
Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia</i>)	7 à 14 jours	4,8 à 9,5
Tache foliaire (<i>Helminthosporium</i> spp.)	7 à 14 jours	9,5 à 19,0
Plaque brune rhizoctone	7 à 14 jours	9,5 à 19,0

Tertres et verts des terrains de golf, gazon ornemental : Appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 dans une quantité d'eau suffisante pour bien couvrir le gazon. Cette quantité peut varier entre 8 et 40 litres aux 100 mètres carrés. Voir ci-dessous les doses et les intervalles suggérés. Quand les conditions sont particulièrement mauvaises, utiliser la dose curative à intervalles de 7 jours.

Maladie	Intervalle entre les applications	Dose (mL/ 100 m ²)	
		Préventive*	Curative**
Brûlure en plaques	7 à 14 jours	95 à 190****	190 à 350
Tache foliaire et brûlure helminthosporienne	7 à 10 jours	95 à 190	190 à 350
Grande plaque brune	7 à 10 jours	95 à 190	190 à 350
Anthraxose	7 à 10 jours	170 à 190	Non recommandé
Moisissure nivéale grise (<i>Typhula incarnata</i>) et moisissure nivéale rose (<i>Microdochium nivale</i>)	–	240 à 500***	Non recommandé

* Doses recommandées pour prévenir l'établissement des maladies. Utiliser une faible dose quand les conditions sont légèrement ou modérément propices aux maladies, et une plus forte dose quand les conditions sont particulièrement mauvaises.

** Doses curatives à utiliser à intervalles de 7 jours quand la maladie est présente. On devrait employer la plus forte dose recommandée quand les conditions sont particulièrement mauvaises.

*** Appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 à raison de 500 mL aux 100 m², ou encore, à raison de 240 mL en mélange en cuve avec 125 à 250 mL de ROVRAL® Green GT 240 aux 100 m², avant l'enneigement en automne, et répéter au début du printemps si les conditions sont encore propices à la moisissure nivéale.

**** Pour supprimer la brûlure en plaques, appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 à raison de 190 mL aux 100 m², en mélange en cuve avec 26 mL du fongicide Banner MAXX®, à intervalles de 21 à 28 jours.

Préparation des mélanges en cuve :

Le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 peut être utilisé en association avec le régulateur de croissance du gazon Primo® MAXX ou avec Rovral® Green GT pour la suppression de la moisissure nivéale grise et de la moisissure nivéale rose seulement. Lire l'étiquette de Primo MAXX, Banner MAXX et de Rovral Green GT et se conformer aux mesures de précaution et au mode d'emploi. Respecter les directives les plus restrictives et l'intervalle d'application le plus long stipulés sur les étiquettes des produits utilisés dans le mélange.

1. Toujours vérifier la compatibilité de l'association avec Primo MAXX, Banner MAXX ou Rovral Green GT en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787, des produits à mélanger et d'eau, avant de procéder au mélange dans la cuve de pulvérisation.
2. Assurer une agitation suffisante, mécanique ou à jet, pendant le remplissage et l'application, afin que la solution de pulvérisation reste en suspension.
3. Remplir la cuve au moins à moitié d'eau propre.
4. Si on utilise Rovral Green GT, Primo MAXX ou Banner MAXX comme produits d'association, les ajouter en premier dans la cuve, puis ajouter ensuite le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787.
5. Ne pas laisser les mélanges reposer dans la cuve sans agitation pendant de longues périodes. Mélanger et appliquer le jour même.

Plantes ornementales et conifères : Appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 à raison de 2,5 litres aux 1000 litres d'eau, à moins d'indication différente dans les tableaux ci-dessous. Pour les plantes d'ornement, appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas utiliser plus de 2000 litres d'eau à l'hectare. Commencer le traitement de la façon indiquée pour chaque espèce et chaque maladie mentionnée, et répéter les applications à intervalles de 7 à 14 jours jusqu'à ce que les conditions cessent d'être favorables au développement des maladies. Durant les périodes où les conditions favorisent fortement les maladies, d'habitude par temps nuageux ou pluvieux, utiliser la forte dose recommandée et l'intervalle le plus court entre les applications.

Le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 peut être utilisé dans les serres. Toutes les personnes présentes pendant l'application doivent porter des vêtements protecteurs, y compris des manches longues, des gants, des lunettes antiéclaboussures ou un écran pour les yeux, ainsi qu'un respirateur bien ajusté sur le visage et conçu spécifiquement pour retirer de l'air les vapeurs et les particules de pesticides organiques. NE PAS utiliser un brumisateurs ou un appareil de pulvérisation à haute pression quand on effectue des applications du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 dans des serres.

L'emploi du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 est recommandé pour supprimer les maladies qui attaquent les plantes ornementales et les conifères énumérés ci-dessous. On déconseille l'emploi du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 sur les espèces qui ne sont pas mentionnées.

PLANTES ORNEMENTALES :

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
ARBRES ET ARBUSTES À FEUILLES LARGES		
Amandier de Chine, cognassier, cerisier noir des sables	Pourriture brune des fleurs et des branches	Début de la floraison
Aubépine	Rouille, entomosporiose	Avant la floraison
Azalée*	Dépérissement phytophthoréen	Sortie des nouvelles feuilles
Buisson ardent	Tavelure	Éclosion des bourgeons au printemps
Chêne (groupe rouge seulement)	Cloque des feuilles, tache des feuilles, anthracnose	Gonflement des bourgeons en dormance
Cornouiller	Tache septorienne	Début de la floraison
Frêne	Tache des feuilles (cercosporiose, cercosporidiose et cylindrosporiose)	Éclosion des bourgeons au printemps
Fusain	Anthracnose	Éclosion des bourgeons au printemps
Houx	Brûlure rhizoctone des palmures	Temps chaud et humide
Kalmie à larges feuilles	Tache cercosporéenne des feuilles	Éclosion des bourgeons au printemps
Laurier-cerise	Tache cercosporéenne des feuilles	Chute des pétales
Mahonia	Rouille	Éclosion des bourgeons au printemps
Marronnier d'Inde et à fleurs rouges	Brûlure des feuilles, anthracnose	Éclosion des bourgeons au printemps
Peuplier	Tache marssoninéenne des feuilles	Éclosion des bourgeons au printemps
Photinia	Tache des feuilles (entomosporiose)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pieris (Andromeda)	Dépérissement phytophthoréen	Sortie des nouvelles feuilles
Platane	Anthracnose	Éclosion des bourgeons au printemps
Pommier	Tavelure, rouille, tache des feuilles	Éclosion des bourgeons au printemps
Rhododendron*	Maladie de la tache de la fleur (<i>Ovulinia azaleae</i>)	Début de la floraison
Troène	Tache des feuilles (cercosporiose)	Humidité prolongée
Viorne	Blanc	Milieu de l'été

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
BULBES ET PLANTES À FLEURS		
Chrysanthème	Brûlure mycosphaerelléenne, brûlure septorienne, moisissure grise	Transplantation des boutures Avant la floraison
Géranium	Moisissure grise, rouille	Temps frais et humide
Glaïeul	Curvulariose, pourriture grise	Début du bouturage
Hydrangée* (feuillage seulement)	Tache des feuilles (cercosporéenne, septorienne), rouille	Début du bouturage
Iris	Moisissure grise, tache hétérosporienne	Temps frais et humide
Lis	Moisissure grise	Avant la floraison
Œillet	Tache alternarienne, moisissure grise	Transplantation des boutures; temps frais et humide
Pétunia*	Mildiou (phase foliaire), moisissure grise	Avant la floraison
Rose trémière	Rouille	Début du stade des plantules
Rosier (utiliser 1,8 L aux 1000 L)	Tache noire, moisissure grise	Éclosion des boutons au printemps
Statice	Anthraxose, tache des feuilles (cercosporéenne, alternarienne), moisissure grise	Éclosion des boutons au printemps
Zinnia	Blanc	Premiers signes de la maladie
PLANTES À FEUILLAGE		
Dragonnier (Dracaena)	Tache fusarienne	Avant la transplantation
Fougère à feuilles de cuir	Ascochytose, tache des feuilles (cercosporéenne, cylindrocladienne), brûlure rhizoctone	Éclosion des bourgeons au printemps
Pachysandra (utiliser 5 L aux 1000 L)	Brûlure des feuilles (<i>Volutella</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Palmier de salon (Chamaedorea)	Tache helminthosporienne	Temps frais et humide
Philodendron	Brûlure phytophthoréenne, tache dactylarienne	Conditions humides
Maranta	Tache helminthosporienne	Début du bouturage
Rhoeo (thoeo bicolore)	Tache foliaire (dactylariose)	Début du bouturage
Syngonium	Tache céphalosporienne	Temps chaud et humide

* On a remarqué une décoloration des fleurs sur certaines variétés quand les traitements étaient effectués durant la floraison.

CONIFÈRES

Maladies supprimées	Dose/hectare Fongicide en pâte fluide DACONIL 2787	Mode de traitement
Chancre scléroderrien (pins), rouge (suisse, <i>Rhabdocline</i>) (Douglas taxifolié)	2,4 à 4,8 L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Faire la première application au printemps lorsque les nouvelles pousses mesurent entre 1 et 5 cm de longueur. Poursuivre les traitements à intervalles de 3 à 4 semaines jusqu'à ce que les conditions cessent de favoriser le développement de la maladie. Dans les couches de pépinières, appliquer la plus forte dose recommandée à intervalles de 3 semaines.
Brûlure de pousses	3,6 à 6,0 L	
Rouge (<i>Rhizosphaera</i>) (épinettes), brûlure des aiguilles (pins)	9,5 L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les applications entre la mi-juillet et le début d'août, avant le déclenchement de l'infection. Poursuivre les traitements à intervalles de 3 à 4 semaines, jusqu'à ce que les conditions cessent de favoriser le développement de la maladie. Dans les couches de pépinières, appliquer 4,8 L à l'hectare à intervalles de 3 semaines.
Rouge (<i>Lophodermium</i>)	2,4 à 4,8 L	
Moisissure grise des jeunes plants, brûlure phoméenne des rameaux	2,4 à 4,8 L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les applications dans les couches de pépinières lorsque les jeunes plants mesurent 10 cm de hauteur et que le temps frais et humide favorise le développement de la maladie. Poursuivre les traitements à intervalles de 7 à 14 jours, aussi longtemps que persistent ces conditions favorables à la maladie.

Recommandations pour la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide en pâte fluide DACONIL 2787, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Éviter d'appliquer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 tels que précisés dans cette étiquette, ou d'autres fongicides du même groupe, au cours d'une même saison.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquez avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682), ou au www.syngenta.ca.

® DACONIL 2787, Banner MAXX et Primo MAXX sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

® Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

2014-0518
2014-03-07



GRUPE M FONGICIDE

ÉTIQUETTE POUR UTILISATION D'URGENCE

Fongicide en pâte fluide **DACONIL® 2787**

SUSPENSION

COMMERCIAL

POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT

Pour vente et usage en Ontario, en Colombie-Britannique et en Québec pour la suppression du dépérissement du buis (*Cylindrocladium pseudonaviculatum*) dans le buis cultivé à l'extérieur et en serre jusqu'au 6 mars 2015.

GARANTIE :

Chlorothalonil (tétrachloroisophthalonitrile)..... 40,4%
Contient 500 grammes de chlorothalonil par litre

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT : CAUSE DE GRAVES DOMMAGES AUX YEUX

Consulter les précautions additionnelles sur le panneau de côté de l'emballage

N° D'HOMOLOGATION **15724**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **10 L**

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

2014-0518
2014-03-07

DACONIL 2787 EST UN FONGICIDE À LARGE SPECTRE POUR LES PLANTES ORNEMENTALES. Lire attentivement toute l'étiquette et respecter strictement le mode d'emploi.

LE NON-RESPECT DES DIRECTIVES ET DES PRÉCAUTIONS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE PEUT OCCASIONNER DES DOMMAGES AUX CULTURES, UNE MAUVAISE SUPPRESSION DES MALADIES ET/OU LA PRÉSENCE DE RÉSIDUS ILLÉGAUX.

AVIS À L'UTILISATEUR

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage décrit dans la présente étiquette d'urgence a été rédigé par des personnes autres que Syngenta Canada inc. et est accepté pour homologation par Santé Canada en tant qu'homologation d'urgence. Syngenta Canada inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures et accepte de dégager Syngenta Canada inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins décrites dans la présente étiquette.

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION D'URGENCE

Nom du produit / N° d'homologation	DACONIL 2787/15724
Maladie	Suppression du dépérissement du buis (<i>Cylindrocladium pseudonaviculatum</i>)
Culture	Buis (<i>Buxus spp.</i>)
Méthode d'application et moment du traitement	Commencer l'application avant l'apparition du dépérissement du buis, lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.
Dose d'application et volume de pulvérisation	2,5 L de DACONIL 2787 par 1000 L d'eau. Appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas dépasser 2000 L d'eau à l'hectare.
Nombre de traitements	Effectuer un traitement à tous les 7 à 14 jours, jusqu'à ce que les conditions ne favorisent plus le développement de la maladie. Lorsque les conditions sont favorables à une forte incidence de la maladie (d'ordinaire lorsque le temps est nuageux ou humide), utiliser l'intervalle le plus court entre les traitements. NE PAS effectuer plus de 14 traitements par cycle cultural dans les serres.

AUTRES	<p>Le fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 peut être utilisé dans les serres.</p> <p>Les préposés au mélange, au chargement, à l'application et tous les autres préposés à la manutention doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes protectrices. De plus, les préposés à l'application et les autres préposés à la manutention doivent porter un appareil respiratoire avec une cartouche anti-vapeurs organiques homologuée NIOSH/MSHA/BHSE avec préfiltre approuvé pour les pesticides ou encore, une boîte filtrante homologuée NIOSH/MSHA/BHSE approuvée pour les pesticides, dans les endroits enclos tels que les serres et les travailleurs qui utilisent un pulvérisateur manuel à haute pression.</p> <p>NE PAS utiliser un brumisateur ou un appareil de pulvérisation haute pression pour appliquer le fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 dans des serres.</p> <p>NE PAS permettre à des travailleurs de retourner dans la zone traitée pendant le délai de sécurité à respecter après le traitement de 12 heures pour les usages à l'extérieur et dans les 48 heures suivant l'application pour les usages dans les serres.</p>
--------	---

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application avec pulvérisateur de grandes cultures : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons :

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation qui suivent N'EXIGENT PAS de zone tampon : pulvérisateur à main ou à dos et traitements localisés.

Les zones tampons précisées dans le tableau qui suit sont requises entre l'extrémité de la surface traitée et la plus proche bordure sous le vent des habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, cours d'eau, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection :			
		des habitats d'eau douce de profondeur :		Des habitats estuariens/marins de profondeur :	
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m
Pulvérisateur de grandes cultures*	Ornementales	4	1	4	2

*Pour les pulvérisateurs de grande culture, les zones tampons peuvent être réduites si l'on utilise des écrans pour réduire la dérive. Lorsque la rampe du pulvérisateur est munie d'un écran intégral (écran, rideau) qui se prolonge jusqu'au couvert végétal, la zone tampon indiquée sur l'étiquette peut être réduite de 70 %. Lorsque la rampe du pulvérisateur est munie de buses dotées de cônes qui se trouvent à pas plus de 30 cm au-dessus

2014-0518
2014-03-07

du couvert végétal, la zone tampon indiquée sur l'étiquette peut être réduite de 30 %.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus importante (la plus restrictive) prescrite pour les produits utilisés dans le mélange. Appliquer en utilisant la catégorie (ASAE) de gouttelettes la plus grosse indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Avertissement : Cause des lésions graves

2014-0518
2014-03-07

aux yeux.

ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux. Porter des lunettes de protection ou un écran oculaire pendant la manipulation du produit. ÉVITER le contact avec la peau et les vêtements. Laver les surfaces exposées de la peau au savon et à l'eau tiède après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires, caractérisés par une rougeur des yeux, une légère irritation des bronches et une rougeur ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, telles que des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, d'inversion de température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

NE PAS permettre à des travailleurs d'y retourner dans la zone traitée pendant le délai de sécurité à respecter après le traitement de 12 heures pour les usages à l'extérieur et dans les 48 heures suivant l'application pour les usages dans les serres.

ENTREPOSAGE

NE PAS conserver à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver au frais. Craint la chaleur excessive.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée ou prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore

auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide en pâte DACONIL 2787, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide en pâte DACONIL 2787 et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide en pâte DACONIL 2787 ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Éviter d'appliquer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs du fongicide en pâte DACONIL 2787 tels que précisés dans cette étiquette, ou d'autres fongicides du même groupe, au cours d'une même saison.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquez avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682), ou au www.syngenta.ca.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED).**